

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68-389-1929 Congé

n° 68-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mo's à passer en France est accordé à M. Lacrolte (Jean), ouvrier d'art du cadre loca des travaux publie s, qui compte le 1er mai 1929, deux ans de séjour ininterrompu,dans la colonie.